Communiqué du Maire, Michel LEBOUC

Magnanville, le 22 décembre 2023

PISTES DE PADEL : LES RÉSERVATIONS SONT OUVERTES !

Les deux pistes de padel, inaugurées lors de la Fête des associations et de la jeunesse, ouvrent le samedi 23 décembre. Elles peuvent désormais être réservées via une application gérée par la ville.

Pourquoi ce délai entre l'inauguration et l'ouverture des pistes ?

Avec mes élus au sport, nous avons pris la décision de remplacer deux courts de tennis extérieurs par des pistes de padel pour proposer aux Magnanvillois la possibilité de pratiquer ce sport en plein essor. Les pistes ont été inaugurées à la rentrée et devaient être gérées par une association sportive avec laquelle nous avions un accord qui satisfaisait les deux parties. Quelques jours avant la signature de la convention de gestion entre la ville et l'association sportive concernée, son président a fait part de son refus de signer.

Une application mobile pour réserver vos créneaux

C'est pourquoi nous avons décidé d'opter pour une gestion communale de ces pistes de padel avec le passage à un outil autonome dans la réservation. Bien sûr, dans l'intervalle, nous avons été contraints de fermer les terrains pour travailler rapidement sur la mise en place de ce dispositif. Tout était à faire : le choix d'une application mobile, les travaux pour assurer l'ouverture automatisée des pistes, l'achat de matériel à proposer à la location, la rédaction d'un règlement intérieur, le vote des tarifs, etc. Enfin, nous y sommes ! Tout est opérationnel. Je remercie mes élus au sport et les services de la ville qui ont travaillé, dans un temps limité, pour permettre une réouverture le plus tôt possible.

Des tarifs préférentiels pour les Magnanvillois

Avec mon équipe majoritaire, nous souhaitons que l'ensemble de nos infrastructures bénéficient en premier lieu aux Magnanvillois. Des tarifs préférentiels sont déjà proposés pour l'adhésion à des services municipaux (médiathèque, École Municipale Omnisport…), et par certaines associations magnanvilloises. Les pistes de padel n'échappent pas à la règle puisqu'une remise de l'ordre de 40% est appliquée pour les Magnanvillois.

	Montant Abonnements 1er sept / 31 août	
	Enfants 7/18 ans sans licence	Adultes sans licence
Tarif public	200 €	250 €
Tarif préférentiel MAGNANVILLOIS	120 €	150 €
Partenaires conventionnés	200 €	200 €

	Montant non-abonné Accès 1h30
Tarif public	15 €
Tarif préférentiel MAGNANVILLOIS	8 €
Partenaires conventionnés	12 €

Pour réserver, c'est ici : https://magnanville-padel-club.gestion-sports.com/connexion.php

Hôtel de Ville / Rue de la Ferme 78200 Magnanville
Tél. 01 30 92 87 31 / communication@mairie-magnanville.fr
www.magnanville.fr